

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier sa note d'analyse n°241 :

Développer, accompagner et valoriser le bénévolat

L'activité bénévole concerne aujourd'hui près d'un Français sur trois (32% des plus de 18 ans). Ils s'engagent dans des domaines aussi variés que le sport, l'économie, la culture, la politique, le syndicalisme ou encore l'intervention humanitaire ou sociale. Si l'engagement est massif, la disparité reste grande en fonction :

- des CSP avec 52% des cadres engagés contre 33% des ouvriers
- du niveau de diplôme et de revenu
- de l'âge avec un pic d'engagement entre 45 et 74 ans.

En faisant de **2011 l'année du bénévolat et du volontariat**, l'UE visait précisément à encourager l'engagement des citoyens, mais aussi à **favoriser l'intégration professionnelle des jeunes**.

En dressant un tableau détaillé du bénévolat en France cette note offre de nouvelles perspectives sur **la promotion de l'engagement bénévole**. Le Centre d'analyse stratégique en suggère également la **valorisation auprès des acteurs professionnels et universitaires**.

Dans cette note, le CAS répond notamment aux questions suivantes :

- comment **promouvoir un engagement bénévole adapté aux mutations économiques et sociétales sans risquer de trop l'encadrer ou de trop l'institutionnaliser ?**
- Quelles formes de reconnaissance des bénévoles faut-il mettre en place ?
- Comment accompagner leur montée en compétence et leur professionnalisation ?

Le Centre d'analyse stratégique présente cinq propositions afin de susciter de nouvelles vocations et d'aider au mieux ceux qui sont déjà investis.

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre : le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut Conseil à l'intégration.

1. Encourager le bénévolat par des actions plus particulièrement ciblées sur deux publics, grâce à :

- la **mise en place d'ateliers d'information et de sensibilisation pour les jeunes retraités** lors de la liquidation de leurs droits à la retraite ;
- des **actions de sensibilisation sur les bénéfices du bénévolat auprès des jeunes.**

2. Définir, au niveau européen, les conditions pour rendre les engagements bénévoles éligibles à l'obtention de crédits universitaires (ECTS).

3. Impliquer Pôle emploi dans la valorisation des activités bénévoles :

- dans le cadre du Projet personnalisé d'accès à l'emploi et des ateliers CV, **valoriser des activités bénévoles pour l'insertion professionnelle** des demandeurs d'emploi en promouvant les compétences transférables ;
- **sensibiliser les employeurs publics et privés aux avantages** découlant de l'exercice, par les candidats au recrutement, d'activités bénévoles (implication, autonomie, travail en équipe, etc.).

4. Accompagner les associations dans la clarification des rôles respectifs des bénévoles et des salariés (formations, chartes, partage d'expériences).

5. Valoriser le mécénat de compétences, en communiquant sur ses avantages pour l'employeur comme pour le salarié : développement des compétences et de la motivation, découverte de nouvelles organisations et de nouveaux besoins, forme particulière de mécénat ouvrant aux réductions fiscales existantes.

Note d'analyse disponible sur
www.strategie.gouv.fr
 (Rubrique publications / note d'analyse)

**PLUS
D'INFOS**

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38